

**REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES
IMMEUBLE ARC-EN-CIEL ET IMMEUBLE SAINT-
MÉDARD**

APPEL D'OFFRES 26-27-40

ADDENDA 2

Le présent addenda complète et / ou modifie le devis d'appel d'offres du 4 août et doit être considéré comme faisant partie intégrante de celui-ci.

- Veuillez prendre connaissance des plans d'architecture révisés.

La date limite pour la réception des plaintes dans le cadre du processus d'appel d'offres est la suivante : 14 août 2026.

Cependant, le CSSPO va considérer l'analyse de toute plainte qui concerne le présent addenda si celle-ci est transmise au moins 48 heures avant la date limite de réception des soumissions.

Préparé à Gatineau le 12 août 2026

Mélissa Pilon



Conseillère en ressources matérielles
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais